



Affiliation FFAB : 617 57 021

AIKIDO ROMBAS CLOUANGE

MODALITEES d'INSCRIPTION

(à conserver par le pratiquant)

DOSSIER D'INSCRIPTION (à rendre COMPLET, le jour de l'inscription)

• Fiche d'inscription :

- ☐ Remplir et/ou apporter les modifications sur la fiche d'inscription.
- ☐ Valider l'attestation sur l'honneur.
- ☐ Dater, signer (Pour les mineurs, les responsables légaux indiqueront leurs noms et prénoms).
- ☐ Coller une photo.

• Certificat médical :

- ☐ **Mineurs** : Remplir l'attestation sur l'honneur relatif au questionnaire santé mineur.
- ☐ **Nouveaux licenciés** : Fournir un certificat de non contre indication à la pratique de l'aïkido sur feuille libre (à remettre au club).
- ☐ **Renouvellement** : Vérifier que la date de validité du certificat médical couvre la saison à venir, **et**, répondre à la négative à toutes les questions du questionnaire santé. Sinon, fournir un nouveau certificat médical.
- ☐ **Extérieurs** : Donner une copie du passeport sportif : certificat médical et licence de la saison

• Passeport sportif :

- ☐ **Nouvelle adhésion** : Remplir et compléter le passeport, coller la photo, faire signer le certificat d'aptitude par le médecin.
- ☐ **Renouvellement** : Coller le timbre de licence de la saison en cours.
- ☐ **Enfants** : Laisser le passeport sportif à l'enseignant.

• Règlement :

Régler l'intégralité de la cotisation le jour de l'inscription.

☐ Espèces

- ☐ **Chèque bancaire** à l'ordre « Aïkido Rombas-Clouange »

(Possibilité d'étaler le paiement en remettant 3 chèques à l'inscription - cf tableau des cotisations)

- ☐ **Virement bancaire** : fournir le justificatif de virement à l'inscription.

Coordonnées bancaires :

ASS AÏKIDO ROMBAS-CLOUANGE - BIC : CMCIFR2A - IBAN : FR76 1027 8051 9100 02772444 003

Déductions possibles : subventions comités d'entreprises, Pass'Sport (gouvernement), Pass Vie associative (département Moselle), aides Mairies ou CCAS

La cotisation comprend :

- L'adhésion à l'association du Club d'Aïkido de Clouange, réduction de 15€ dès le 2° enfant.
- L'adhésion à la Fédération Française d'Aïkido et de Budo (<http://www.ffabaikido.fr/fr>) plus d'informations, merci de prendre contact avec les responsables du club (voir ci-dessus).

COTISATIONS:

LICENCIES	ENFANTS (7-12 ans)	ADOS (13-17 ans)	ADULTES	AÏKI TAÏSO
Anuelle	100 €	120 €	160 €	60 €
1° Versement	50 €	60 €	80 €	-
2° Versement	25 €	30 €	40 €	-
3° Versement	25 €	30 €	40 €	-

EXTERIEURS	EXTERIEURS	PERFECTIONNEMENT
Anuelle	60 €	60 €

HORAIRES :

JEUNES	ADULTES	HAKAMAS	AÏKI TAÏSO
Rombas	Rombas Clouange	Clouange	
Lundi - Avancés 18h-19h15	Lundi * Jeudi	Perfectionnement 1°- 3° Lundi du mois à partir d'octobre 19h30-21h30	Rombas
Mercredi - Enfants 17h45-19h00	19h30-21h30		Jeudi
Muriel ROULLET 3° Dan, BF	* les lundis de septembre, 2° et 4° lundi du mois	Alain BACCO, 6° Dan BE	18h00-19h15
	** à partir d'octobre : 2° et 4° lundi du mois		José SALAS, 1° Dan BF

REGLEMENT INTERIEUR :

● Autorisation d'utilisation de l'image :

L'association peut être amenée à réaliser des photos ou des films occasionnellement lors des cours, stages, galas ou toute autre manifestation, dans le cadre de la promotion de l'Aïkido et de notre association. Ces photos et vidéos, peuvent être exploitées sans contrepartie financière et en nombre illimité et sur tout type de support connu ou à venir. **L'adhésion à l'association vaut pour autorisation.**

● Mineur :

L'association se dégage de toute responsabilité concernant les mineur(e)s dans les 3 cas suivants :

en dehors des heures de cours - si l'enfant ne se présente pas au cours - en cas de cours annulé

L'enseignant absent se fait remplacer pour que le cours ait lieu. Mais, même si cela est très rare, un cours peut être annulé à cause d'un problème de dernière minute. Ainsi, le représentant légal doit s'assurer de la présence de l'enseignant à chaque cours.

Les enfants sont sous la responsabilité de l'enseignant du club à partir du moment où ils montent sur le tatami et jusqu'à ce qu'ils en sortent. Les parents prendront leurs dispositions pour la prise en charge des enfants hors du tatami.

● Sécurité :

Il est possible de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir les éventuels arrêts de travail. Pour plus d'informations, merci de prendre contact avec les responsables du club (voir ci-dessous).

Pour la sécurité et le confort de chacun, le comité et les enseignants se gardent le droit de renvoyer immédiatement du cours toute personne qui compromettrait la pratique, ou qui aurait une attitude ou des propos déplacés ou dangereux.



Aikido-Rombas-Clouange.fr

aikido.rombas.clouange@gmail.com

Alain BACCO, Adultes 06 04 01 18 68

Muriel ROULLET, Enfants 06 32 02 10 79

José SALAS, Aïki taïso 06 78 40 09 81



Agrément Jeunesse et Sports
Reconnue d'utilité publique

www.ffabaikido.fr